



CONSTRUCTION DE LA PREMIÈRE ÉCOLE DE FRANCE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

(CRADLE TO CRADLE - C2C) À IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT

Participez au financement de ce projet novateur et bénéficiez d'une réduction d'impôts ouverte aux particuliers et aux entreprises

Commune de Sainte-Hélène
Ria d'Étel, Morbihan



Visitez le site : ecolec2c.bzh

EXEMPLES DE RÉDUCTIONS D'IMPÔTS AUX PARTICULIERS

Pour un don de 50 €

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de **33 €**
Le coût réel supporté sera donc de **17 €**.

Pour un don de 100 €

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de **66 €**
Le coût réel supporté sera donc de **34 €**.

POUR CONNAÎTRE LES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS ET AVANTAGES AUX ENTREPRISES, MERCI DE NOUS CONTACTER



L'économie circulaire, c'est quoi ?

La commune de Sainte-Hélène a choisi de construire un bâtiment positif pour l'environnement, sain pour les enfants et le personnel, véritable outil pédagogique. C'est un projet pilote pour la Région Bretagne, qui veut promouvoir l'économie circulaire.

Cela consiste à ne plus créer de déchets, en construisant uniquement avec des matériaux recyclables à l'infini ou qui puissent être rendus à l'environnement sans polluer.

POUR NOUS CONTACTER :
contact@ecolec2c.fr



Bulletin de soutien à remplir par les particuliers.

Pour les entreprises, merci de nous contacter : contact@ecolec2c.fr

Je soutiens la construction d'un bâtiment scolaire et périscolaire en économie circulaire à impact positif à Sainte-Hélène, Morbihan

Prénom Nom

Adresse

Courriel

Téléphone

Déclare effectuer un don d'un montant de €

Le chèque sera libellé à l'ordre de Trésor public

Désirez-vous que votre nom (et département) apparaisse sur la liste publique des donateurs ? OUI NON

Désirez-vous être tenu informé de l'avancée du projet par mail ? OUI NON

Date Signature



Bulletin à compléter et à retourner accompagné de votre chèque dûment rempli à l'adresse suivante : **Mairie, rue du 11 septembre 1944 - 56700 Sainte-Hélène**

Si la construction de l'école en économie circulaire n'aboutissait pas, votre don vous serait remboursé.